



DELIBERATION

2024/11

**VALIDATION DU PROGRAMME D'ANIMATION
 ET DU PLAN D' ACTIONS 2024 DU PETR**

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7 , Représentés : 3, Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 29 mars 2024, le programme d'animation et plan d'actions du Pays de Thiérache s'établit, au titre de l'année 2024, comme suit :

Planification Transition écologique	Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Thiérache 2ème phase « Projet d'Aménagement Stratégique»
	Mise en oeuvre d'une 1er programme d'actions issu du Plan de Mobilité Simplifié intégrant un schéma directeur vélo à l'échelle de la Thiérache
	Mise en œuvre d'actions en faveur de la transition écologique dans le cadre de la convention d'objectif territorial signée avec l'ADEME : Engagement de la 2ème phase
	Création d'une mallette pédagogique de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique
Rénovation du patrimoine privé et public	Suivi et animation du Programme d'Intérêt Général à l'échelle de l'ensemble des communes de la Thiérache : 4ème année
	Suivi et animation de la 2ème année de l'OPAH-RU multi-sites (La Capelle, Hirson, Guise, Montcornet, Rozoy/Serre, Saint-Michel, Vervins) / Intégration de la commune du Nouvion en Thiérache
	Déploiement du service de conseil en énergie partagé à destination des communes de Thiérache
	Etude pré-opérationnelle à la reconduction d'un PIG et d'une OPAH-RU sur Guise
Tourisme	Soutien au fonctionnement et plan d'actions de l'office de tourisme
	Déploiement d'un plan d'équipements des 2 principaux axes de randonnée avec une 1ère phase d'investissements
Agriculture et Alimentation	Poursuite de la mise en œuvre d'un Plan Alimentaire Territoriale : programme de sensibilisation (classe alimentation, animations ciblées et grand public, animation d'un REGAL, mise en place d'un programme « bien manger »
	Animation du Plan Agro-Environnemental Climatique Thiérache

Environnement /Biodiversité	Reconduction du programme de sorties nature « Qui se cache dans mon bocage » ?
	Organisation de classes bocage
	Organisation d'un évènementiel autour de la biodiversité en partenariat avec le PNR de l'Avesnois - 2ème édition
	Participation au dispositif de lutte contre les rongeurs aquatiques
	Reconduction du dispositif "Plantons le décor" en partenariat avec les Espaces Naturels Régionaux
Communication	Poursuite du développement du projet « La Thiérache, terre de tournages »

Pour la mise en œuvre de ce projet, le PETR du Pays de Thiérache s'appuie actuellement sur une équipe pluridisciplinaire actuellement composée de 12 personnes (hors équipe Leader), à savoir :

- Planification, Transition écologique et mobilité : 2 personnes (une chargée de projet SCoT/transition écologique et une animatrice du programme de mobilité rurale)
- Rénovation du patrimoine privé et public : 4 personnes (un responsable de pôle, un chargé de mission pour le PIG, un chargé de mission pour l'OPAH-RU et un chargé d'étude pour le service de conseil en énergie auprès des collectivités du territoire)
- Agriculture et Alimentation : 3 personnes (une cheffe de projet PAT, une animatrice REGAL - Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire et une animatrice du programme « Bien manger »)
- Administration et finances : une assistante administrative, un comptable et un directeur.

Le coût prévisionnel du programme d'actions et de sa mise en œuvre s'élève à 1 034 613,90 € TTC, décomposé comme suit :

- ➔ Des frais d'animation à hauteur de 517 477,90 € TTC pour lesquels des subventions sont sollicitées à hauteur de 261 910,60 €, le solde restant à la charge du PETR à hauteur de 255 567,30 € ;
- ➔ La mise en œuvre du plan d'actions dont le coût est estimé à 517 136,00 € TTC et pour lequel des subventions sont attendues à hauteur de 291 611,00 €, le solde restant à la charge du PETR à hauteur de 225 525,00 €.

Le reste à charge du PETR est estimé à 481 092,30 € dont 210 000 € pris sur les fonds propres du Pays et 270 893 € à répartir entre les 4 Communautés de communes. Cette somme est intégrée au montant de la cotisation statutaire 2024.

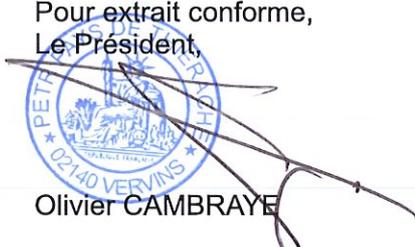
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le programme d'animation et plan d'actions 2024 du Pays de Thiérache.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Secrétaire de séance


Olivier CAMBRAYE

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le